

Vœux du Maire.

Les 15 et 16 janvier, le Maire a réuni les personnels au Palais Omnisports de Paris Bercy pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans un premier temps, Pierre GUINOT-DELERY, secrétaire général, a rappelé les évolutions qu'il a relevées dans le fonctionnement de l'administration parisienne :

- meilleure coordination du travail entre les directions et les services ;
- meilleure collaboration avec les collectivités proches de Paris ;
- meilleures relations avec l'usager ;
- développement et mise en place réaliste de projets ;
- implication des agents dans la démocratie locale.

Il a également souhaité que l'administration parisienne soit plus soucieuse de l'impact sur l'environnement de sa propre activité, dans le cadre de la démarche de développement durable.

Bertrand DELANOË a ensuite adressé ses vœux au personnel, comme un témoignage d'estime et de gratitude des Parisiens envers eux. Il a souligné le professionnalisme du personnel et a souhaité que 2007 soit une année de dynamisme. Il s'est déclaré très attaché à la sécurité des agents, estimant inadmissibles les agressions qui, récemment, ont visé certains d'entre eux dans l'exercice de leurs fonctions.

Il a par ailleurs présenté comme objectifs la formation et la protection sociale pour les plus faibles, souhaitant aussi que les agents répondent nombreux au questionnaire qui va leur être adressé par François DAGNAUD.

Le Maire a enfin indiqué qu'en 2006, 800 agents ont été logés par la Ville et qu'il n'y en aura pas moins en 2007.

La réaction de l'assistance en fin de cérémonie laisse penser que nombre d'agents ne partagent pas la vision optimiste du Maire sur la situation des personnels de la Ville.

Evolution de l'AGOSPAP.

L'AGOSPAP s'étend et se renforce avec l'adhésion de l'ESPCI (Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles), de l'EIVP (Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris) et l'avenant à l'adhésion du SIAAP (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne).

Les lettres AP comme Administrations Parisiennes prennent tout leur sens et c'est donc avec satisfaction que l'UCP, lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'AGOSPAP du 12 janvier 2007, a tenu à voter favorablement cette adhésion qui permet ainsi aux agents concernés de bénéficier des œuvres sociales, alors qu'ils en auraient été privés suite aux modifications juridiques et statutaires de ces deux écoles, dont l'UCP a rappelé l'histoire et le fonctionnement présent, qui en font des fleurons indispensables aux administrations parisiennes.

Quant au SIAAP, tous les personnels ne bénéficiaient pas des mêmes dispositifs sociaux, les personnels de la ville mis à disposition du SIAAP relevaient de l'AGOSPAP, ceux de la territoriale relevant du CNAS.

Dans un souci d'égalité de traitement de tous les personnels du SIAAP, l'exécutif a souhaité que les territoriaux aient les mêmes droits que les personnels issus de la Ville, d'où l'avenant d'extension que l'UCP a eu à cœur de voter, conformément au mandat que lui avaient confié les élus du comité des œuvres sociales du SIAAP.

L'UCP à l'extérieur de la Ville.

L'Union des Cadres de Paris vient de réorganiser ses structures syndicales et de renouveler ses responsables dans les Institutions Interdépartementales.

A l'IIBRBS.

Les représentants UCP des Grands Lacs de Seine se sont réunis en assemblée générale le 14 décembre 2006 pour constituer un conseil d'administration composé de :

Présidente : Patricia DEVAUX (technicienne supérieure principale), vice-présidents : Brice PRIEUR (chef de secteur barragiste) et Fabrice LIBESSART (agent de maîtrise territorial), secrétaires généraux : Jean-Pierre SALAÜN (technicien supérieur chef) et Françoise MUNIER (secrétaire administratif de classe supérieure).

Gérard VILLION, (ingénieur chef d'arrondissement), est chargé de la communication et des relations avec le siège de l'UNECT/UCP et de l' Institution.

Les responsables de l'Union Syndicale des Grands Lacs de Seine ont souhaité ainsi se structurer et s'organiser, suite à l'élection du CTP du 23 octobre dernier au cours de laquelle ont été élus Jean-Pierre SALAÜN et Patricia DEVAUX, et pour mieux préparer les dossiers relatifs au CTP, nouvellement mis en place le 14 décembre 2006.

Les élus, accompagnés de tous leurs colistiers en qualité d'experts, ont pu assister à la mise en place du CTP, adopter le règlement intérieur et évoquer le contenu et le calendrier des prochaines séances du CTP, ainsi que la création d'un groupe de travail Hygiène et Sécurité (prolongeant les travaux du précédent groupe de travail spécifique à l'Institution mis en place depuis janvier 1998, dans le cadre du CHS du Service de l'Eau de la Ville de Paris).

Le président de l'institution, Pascal POPELIN, a déclaré que l'installation du CTP correspondait à une étape importante de l'autonomie totale des Barrages Réservoirs, que cela devait permettre d'améliorer la gestion des Personnels et aménager le dialogue social.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'Union Syndicale des Grands Lacs de Seine UNECT/UCP qui a vocation, conformément à ses statuts, à « représenter les personnels des barrages réservoirs de toutes les catégories, de toutes les filières, titulaires et contractuels, issus des administrations parisiennes ou relevant de la fonction publique territoriale ».

Félicitations aux nouveaux élus et bon courage pour les travaux à venir.

Au SIAAP.

Le Syndicat UNECT SIAAP a été créé par transformation de la section syndicale.

Au cours de l'assemblée générale constitutive du 18 décembre 2006, ont été élus au conseil d'administration :

Président : Gilles MAS (ingénieur principal), premier vice-président : Philippe FONTAINE (ingénieur en chef territorial), seconde vice-présidente : Chantal EYBOULET (ingénieur principal), secrétaire générale : Valérie MAS (technicien supérieur principal territorial), secrétaire générale adjointe : Sonia LACAS (adjoint administratif principal).

Cette réorganisation s'inscrit dans l'autonomie de cette institution au sein de laquelle le syndicat UNECT SIAAP a pour but « de représenter les personnels du Syndicat Interdépartemental pour l'assainissement de l'Agglomération Parisienne, de toutes les catégories, de toutes les filières, titulaires et contractuels, issus des administrations parisiennes ou relevant de la fonction publique territoriale ».

Cette réorganisation a permis également de répartir le travail des commissions et groupes de travail et de faire le point sur l'état d'avancement des dossiers et des préoccupations des personnels.

Félicitation aux élus et bon courage pour la suite.

Si vous ne désirez plus recevoir UCP Flash, faites le nous savoir par mail à l'adresse en tête, nous vous supprimerons de la liste de distribution.

Union des Cadres de Paris
2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS
Tél. 01.43.47.80.72
Fax. 01.43.47.81.45

